

Sophie HIRLES

265, rue des Chênes

13340 Rognac

sophie@creer-sa-micro-creche.fr

06 66 63 33 30



PRÉPARER LES DOCUMENTS D'AGRÉMENT POUR SA MICRO-CRÈCHE

L'apprenant aura créé tous les documents nécessaires pour la demande d'agrément dans le but de créer sa micro-crèche.

Durée : 2 heures de visionnage + 32 heures de rédaction = 34 heures (5,5 jours)

Prix : 650 €

Profils des apprenants

- particulier en reconversion professionnelle

Prérequis

- être motivé dans la création d'une micro-crèche

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la réglementation sur le dossier d'agrément
- Comprendre les différents éléments constituant un dossier d'agrément
- Être capable de remplir ces documents au moyen de réflexion et de recherches personnelles

Contenu de la formation

- MODULE 1 : Remettons les choses dans leur contexte
 - 1.1 Le document d'agrément
 - 1.2 La réglementation
 - 1.3 Rétroplanning sur les étapes de la création d'une micro-crèche
- MODULE 2 : Les documents de demande d'agrément à préparer dès le début
 - 2.1 L'étude de besoins
 - 2.2 Le projet d'établissement
 - 2.3 Le règlement de fonctionnement
- MODULE 3 : Les documents à préparer une fois le local validé
 - 3.1 Le plan
 - 3.2 Les statuts
 - 3.3 Les objectifs, modalités d'accueil et les moyens mis en oeuvre

Document actualisé au 29/04/21

Sophie HIRLES

265, rue des Chênes - 13340 Rognac

Numéro SIRET : 88502498400019 | Numéro de déclaration d'activité : 93131852513

- o 3.4 La déclaration DDPP
- o 3.5 La décision d'ouverture au public
- o 3.6 La lettre de demande d'agrément

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Sophie Hirles , formatrice et dirigeante de l'organisme de formation Sophie HIRLES, ex-gestionnaire de micro-crèches et éducatrice de jeunes enfants

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants sur une plateforme e-learning dédiée
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Relevé de connexion
- Suivi de l'avancement de la formation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Questions écrites (QCM)
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

Accessibilité

La formation est totalement en ligne et est donc accessible à toute personne à mobilité réduite.

Pour les autres types de handicap, n'hésitez pas à me contacter. J'analyserai la possibilité de réaliser cette formation dans les meilleures conditions.



Document actualisé au 29/04/21

Sophie HIRLES - CREER SA MICRO-CRECHE

265, rue des Chênes - 13340 Rognac

Numéro SIRET : 88502498400019 | Numéro de déclaration d'activité: 93131852513